

LE PROGRES DE L'EST

ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST.

BELANGER & Cie, Proprietaires-Editeurs.

Maison-Twose, rue Wellington.

L. A. BELANGER, Administrateur.

ABONNEMENT (Port compris) - Les abonnements sont payables d'avance et partent du 1er et du 15 de chaque mois.

ANNONCES. 1 fois la ligne, 10 cents; 1 mois, 25 cents; 1 an, \$1.00; Minimum d'insertions: 5 lignes

SHERBROOKE, P. Q., VENDREDI, 6 NOVEMBRE 1885.

Cartes d'Affaires.

AVOCATS.

BELANGER & GENEST, VOCATS ET PROCUREURS EN LOI, Sherbrooke. Etude: Maison Twose, rue Wellington.

Jos. L. Terrill, B. C. L. SHERBROOKE & STANSTEAD. Etude à Sherbrooke: Maison Odell.

PANNETON & MULVENA, VOCATS - Maison Odell, Sherbrooke, Prov. Qué.

CAMBRAND, HURD & FRASER, VOCATS - Maison McNicol, Sherbrooke, P. Q.

HALL, WHITE & CATE, VOCATS - Maison McBain, Sherbrooke, P. Q.

J. S. BRODERICK, VOCAT - Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

F. CAMPBELL, L. L. B., VOCAT - Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. Bureau à Windsor Mills ouvert tous les samedis.

G. L. DE LOTTVILLE, VOCAT - Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. Donnera une attention toute particulière aux collections. Bureau à Magog ouvert tous les lundis.

E. CHARTIER, VOCAT - Bureau: Nouvelle maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. M. Chartier pratique dans les deux langues.

J. LEONARD, L. L. B., VOCAT - Bureau: maison McManamy, ci-devant connue sous le nom de maison Long, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

J. BEAULNE, L. L. L., VOCAT, Coaticook, P. Q. Bureau: rue Main. 161

NOTAIRES.

Archambault & Archambault NOTAIRES et AGENTS D'ASSURANCE, Maison McBain, Sherbrooke, P. Q.

J. C. E. BELANGER, NOTAIRE, Saint-Pierre de Broughton, (Leeds), P. Q.

F. X. DESROSIERS, NOTAIRE - Agent de terres, d'assurance et de prêts, La Patrie, P. Q.

J. N. Thibodeau, NOTAIRE, Agent d'Assurance, d'Immeubles, etc., Agnes (Lac Mégantic), P. Q.

F. LESSARD, NOTAIRE, Garthby, P. Q. Bureau à Weedon, ouvert depuis le mardi soir jusqu'au jeudi matin, chaque semaine.

MEDECINS.

DR. L. W. DOWLIN, DENTISTE - Bureau: Maison Tuck & McNicol, Sherbrooke, P. Q.

DR. G. V. PROVOST, MEDECIN VETERINAIRE. Bureau de consultation, porte voisine du Railroad Hotel, rue Factory, Sherbrooke. 30

DR. LEON O. NOEL, MEDECIN & CHIRURGIEN, Scotstown, P. Q. Consultation à toute heure.

DIVERS.

J. P. ROYER, COMPTABLE ET COLLECTEUR. Bureau: Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke.

C. M. NOEL, HUISSIER de la Cour Supérieure, St-Fortunat de Wolfestown, P. Q. M. Noël se charge aussi de toutes les affaires de collection, de liquidation et autres qu'on voudra bien lui confier. 45

W. STEPHEN PEARCE, RPENTEUR PROVINCIAL - Lennoxville et Lac Mégantic. 153

A. PERIARD, LIBRAIRE-EDITEUR, IMPORTEUR et Relieur. Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence. No. 23, rue St-Jacques, Montréal, près du palais-de-justice. Boite 1384 bureau de poste. 158

Mlle M. B. VALLEE, RUE MAIN, COATICOOK, est maintenant prête à recevoir sa nombreuse clientèle. Son assortiment nouvellement arrivé de chapeaux des dernières modes, rubans et garnitures, est des plus élégants et à très bas prix. Une visite est cordialement sollicitée.

F. S. A. Pelletier, RPENTEUR PROVINCIAL, - Maison Beckett, Carré Commercial, Sherbrooke.

F. X. Brunelle, HUISSIER de la Cour Supérieure, Weedon, P. Q. M. Brunelle se charge aussi des rentrées de fonds à conditions faciles.

L. MOQUIN, HUISSIER de la Cour Supérieure pour le district de St-François, Lac Mégantic (Agnes), P. Q. 145

AMEDEE PRATTE, BARBIER de première classe. Boutique vis-à-vis la gare du Grand Tronc, Richmond Station, P. Q. 3m165

ALEX. GARWOOD, PEINTRE ET DECORATEUR de maisons, fresques, enseignes, etc. Atelier, rue Factory, Sherbrooke. Téléphone à sa résidence, rue Prospect. 176

E. SAVARY, Médecin Veterinaire Français (Eve de l'Ecole d'Alfort, près Paris.) COMPTON, P. Q. Provisoirement au Compton Hotel.

Banque des Cantons de l'Est, SHERBROOKE, P. Q. Capital payé \$1,376,000; Fonds de réserve 300,000; Dépôts 989,300

Change de valeurs étrangères et monnaies des Etats-Unis achetée et vendue. Facilités pour la rentrée de fonds de toutes sortes sur garanties ou coupons. Billets reçus en recouvrement. Département d'épargne: dépôts acceptés depuis le montant d'un dollar en montant. 167; Heures de bureau, 10 à 3; les samedis, 10 à 1.

DANIEL McDONALD, Ferblantier & Plombier, WINDSOR MILLS. Grand assortiment de Ferblanterie ainsi que les meilleurs poêles. La boutique est située au rez-de-chaussée de l'église méthodiste. Satisfaction garantie. Tout article sera vendu à des prix modérés. 3m165

HOTEL CONTINENTAL, Rues King et Wellington, SHERBROOKE. Cet hôtel populaire et bien connu a été, dernièrement, complètement renouvelé et meublé à neuf. Prix modérés.

JOSEPH FORTIER, NEGOCIANT, Fabricant -- Papetier, Fourniture de Bureau, etc., 256 & 258 rue St. Jacques, MONTREAL. Nouveautés en fantaisie pour la saison des Fêtes

AVIS A MM. les Cures et aux Commissaires des Ecoles Catholiques des Cantons de l'Est. Epargnez le fret et les retards en achetant aux mêmes prix qu'à Montréal les LIVRES D'ECOLE à la

Librairie Canadienne Cadres faits sur commande dans le plus court délai et à bas prix. Tapissierie des patrons les plus nouveaux à des prix réduits. Toute commande par la malle recevra une attention toute spéciale.

A. M. RICHER, Maison Olivier, Sherbrooke. Enseigne du gros Livre Rouge.

G.G. BRYANT & Cie. FABRICANTS DE CHASSIS, PORTES, JALOUSIES, ARCHITRAVE, MOULURES de toutes sortes, ENTREPRENEURS & CONSTRUCTEURS.

Ils ont constamment en mains du bois à plancher, Planches et Madriers embouffetés, du bois dressé et non dressé. Manufacture: à l'extrémité Ouest de la rue Factory. Ils payent de l'argent comptant pour du Pin et de l'Épinette secs.

SAINTE LAWRENCE HALL, MONTREAL.

L'hôtel le plus fréquenté de Montréal et l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord. Situé au centre de la ville et des affaires, à proximité du bureau de poste, des bâtiments publics et autres places d'intérêt. Possède 250 chambres richement meublées et décorées. L'hôtel est éclairé par la lumière électrique et muni d'un ascenseur. Voitures à l'arrivée et au départ des trains ou des bateaux à vapeur. Prix modérés. HENRY HOGAN, Propriétaire. 83

HOTEL FERLAND J. B. FERLAND, - Propriétaire, ST. GERMAIN DE GRANTHAM. Cet hôtel, situé au coin des rues de la station et de l'église, offre tous les avantages possibles au public voyageur. Bonnes chambres, table magnifique, liqueurs de premier choix. En allant à St. Germain ne manquez pas de vous rendre à l'hôtel Ferland.

HOTEL DU CANADA, PLACE DU MARCHÉ, ST. HYACINTHE. [Ancien Hôtel J. B. Monette.] A. S. MAYNARD & CIE., Prop. Liqueur de première qualité. Table servie à toute heure. Salle d'échantillons à l'usage des commis voyageurs. 41 A. S. MAYNARD, Gérant.

Scotstown Hotel, SCOTSTOWN, P. Q. Cet hôtel est l'un des meilleurs des environs. Les commis-voyageurs y trouveront des salles convenables pour étaler leurs marchandises, et les touristes sont traités au gré de leurs désirs. Liqueurs délicieuses et cigares excellents. La table ne laisse rien à désirer. Attendant à l'hôtel se trouvent une bonne cour et de vastes remises. Prix populaires. C. W. B. FRENCH, propriétaire.

Sherman Hotel, SCOTSTOWN, P. Q. Cet hôtel, situé près de la gare du chemin de fer International, offre tout le confort désirable au public voyageur. Bonne table, bonnes chambres, liqueurs de premier choix. Repas en tout temps. Tabacs et cigares exquis. Prix modérés. Une bonne cour ainsi que de vastes écuries en rapport avec l'hôtel. A. G. SHERMAN, propriétaire.

Cookshire Hotel, COOKSHIRE, P. Q. Cet hôtel bien connu du public voyageur est toujours approvisionné de liqueurs et de cigares de choix. Table excellente servie à toute heure. Salle d'échantillons pour les commis-voyageurs; cour spacieuse et bonne écurie. Alden Learned, propriétaire.

Hotel Bellevue, SHERBROOKE, P. Q. J. I. RENAUD, Propriétaire. Cette hôtellerie est située sur la place du Marché. Ecurie de louage en rapport avec l'hôtel; bonnes voitures, couvertes et ouvertes, à la disposition des voyageurs, à des prix modérés. 167

Hotel à Disraeli, -TENU PAR- MM. GAGNÉ & COTÉ. Cet hôtel situé près de la gare du Québec Central est toujours bien approvisionné de liqueurs et cigares de choix. Table excellente; repas servis à toute heure. Salle d'échantillons à l'usage des commis-voyageurs. Bonne cour et bonne écurie. Ne passez pas sans arrêter. 179

HOTEL NANTAIS, (Ci-devant tenu par T. LEGENDE) Lac Mégantic, P. Q. J. MOQUIN, Propriétaire. Cette hôtellerie a été améliorée et mise sur un pied de première classe. La voiture va à la gare pour l'arrivée et le départ des trains, gratis. Voitures et chevaux à louer pour l'usage des voyageurs. Les agents de commerce y trouveront des salles convenables pour y déposer leurs échantillons. 10

Une Visite à Magog.

(Suite et fin.)

Les produits de la fabrique d'indienne de Magog ont été mis sur le marché à des prix au-dessous des indiennes et des cotons blancs importés.

Malgré cela, la compagnie a eu, au début, à lutter non-seulement contre les fabriques anglaises et américaines qui jetaient leur surplus sur notre marché, mais encore contre les importateurs qui ne voyaient pas d'un bon œil la création d'une fabrique appelée à régulariser les prix du marché. Aussi les indiennes canadiennes ont-elles dû être placées dans des maisons de second ordre, jusqu'au jour où elles ont été assez en demande pour obliger les maisons d'importation à les tenir en magasin.

La hausse de 7 1/2 c. pour cent appliquée au 1er janvier 1884, sur les indiennes importées, payant depuis cette date 27 1/2 p. ad val., n'a nullement pesé sur les consommateurs. La fabrique de Magog n'a nullement exploité l'avantage que lui donnait cette surtaxe et elle livre au commerce des indiennes à 8c. qui, importées, coûtaient de 12 à 13c. C'est en agissant ainsi que cette usine a su se créer des débouchés sur notre marché, et tout concourt pour augmenter continuellement l'importance de ces débouchés.

Si l'on jette un regard sur l'industrie des indiennes dans les autres pays, on verra que le Canada est dans une position d'infériorité très grande vis-à-vis de ces pays. Ainsi la Suisse et la Suède, avec moins de population que le Canada, ont de nombreuses fabriques d'indiennes; le Mexique en a 9 et les Etats-Unis ont une trentaine de ces établissements possédant 350 machines à imprimer. Au prorata de la population nous devrions avoir au Canada 35 machines à imprimer les cotonnades, alors que la fabrique de Magog n'en possède encore que quatre. Le Mexique, qui n'est pas plus avancé que le Canada, en science et en industrie, produit un demi-million de pièces d'indiennes par an. Il n'y a donc aucune raison pour que notre fabrique canadienne ne puisse, dans un temps très court, arriver à suppléer entièrement à nos besoins. Elle a devant elle un marché important, qui consomme des quantités considérables de cotons blancs imprimés, et elle est installée de façon à pouvoir s'outiller à peu de frais pour satisfaire toutes les exigences des acheteurs.

La valeur de nos importations de cotons imprimés est difficile à évaluer, les livres bleus étant inutiles sur ce chapitre. Cependant nous pouvons constater que l'importation des indiennes et des cretonnes qui était en 1875 de \$2,722,941, est descendue en 1884 à \$1,534,291. Quand aux cotons blancs et écrus ils sont descendus de \$2,492,414 en 1875 à \$535,152, ce qui prouve, surtout en présence du bas prix des cotons, que la politique nationale tout en étant favorable aux industriels n'a pas été défavorable aux consommateurs.

L'importation actuelle des indiennes représente environ 650,000 pièces par an, soit trois fois la quantité produite l'an dernier à Magog. Or, la fabrique augmentée seulement de deux presses, représentant une dépense de \$10,000, peut doubler sa production et augmenter d'autant plus rapidement ses débouchés que ses frais généraux restent à peu près les mêmes, ses prix de revient diminueront. Pour nous, la fabrique d'indiennes de Magog, (Magog Textile & Print Company) est outillée et dirigée pour devenir une de nos grandes entreprises canadiennes; elle a passé rapidement la période critique, et elle est appelée à réduire tout à la fois nos importations et les prix payés actuellement par la

grande masse des consommateurs.

Il est certain qu'il s'importera toujours une certaine quantité de cotons imprimés; mais il ne s'importera que des articles de fantaisie, chers et de haute mode. L'indienne de bon tissu, de dessin courant, de couleurs solides et d'un bon usage est aujourd'hui fabriquée à Magog tout aussi bien que partout ailleurs, et peut être livrée à nos marchands à des prix au-dessous de ceux demandés par les fabricants étrangers.

Pour donner une idée de l'importance qu'acquerra la fabrique de Magog, nous donnons ci-dessous le chiffre des importations de cotons écrus, blancs et imprimés importés de 1875 à 1884.

L'importation des imprimés a été faible en 1884, mais on peut l'évaluer en moyenne à \$2,000,000, sur lesquels la compagnie de Magog peut certainement fabriquer \$1,500,000 laissant \$500,000 pour les produits riches et réellement inexécutables au Canada, vu la faiblesse de leur consommation. Si à ces indiennes et cretonnes on vient ajouter les guinham, les écossais, les doubiures et les nombreux autres articles en coton imprimé qui sont importés et qui peuvent être produits sur notre sol, soit entièrement, soit importés en écreu et blanchis ou imprimés au Canada, on se conyainera de l'avenir qui est réservé à la Magog Textile and Print Company.

Tableau des importations de coton écreu, blanc et imprimé de 1875 à 1884. Coton blanc écreu, Coton imprimé. 1875 \$2,492,414; 1876 1,138,960; 1877 1,314,088; 1878 902,831; 1879 902,831; 1880 516,322; 1881 709,185; 1882 1,018,804; 1883 924,434; 1884 535,152; 1,534,291

Nouvelles Diverses.

—La ville de Geneva, Ohio, est en flammes. Les indices sont que la moitié de la ville est détruite.

—M. l'abbé Edouard Lecours, le 25 octobre, fêta le 50 anniversaire de son ordination comme prêtre. Depuis trois ans M. Lecours vit retiré au monastère du Précieux Sang dont il est considéré comme un des plus insignes bienfaiteurs.

—Le nouveau séminaire canadien à Rome sera construit en pierre sur le Corso. Les plans ont été préparés par M. Bourgeault, architecte de Montréal, et le coût de la bâtisse est estimé à \$200,000. M. l'abbé Leclère, récemment parti du Canada, va donner l'édifice à construire, et on espère que dans deux ans, le séminaire sera ouvert aux étudiants en théologie.

—Le nombre des pèlerinages qui ont eu lieu, cette année, à la Bonne Sainte-Anne, dépasse de beaucoup ceux de l'année dernière. On en compte 110 et on calcule qu'environ 100,000 pèlerins ont visité le temple consacré à la grande thaumaturge, au cours de la saison de l'été. L'église de Sainte-Anne est presque complétée, et tous ceux qui la visitent en admirent les belles proportions. Les colonnades en style corinthien sont certainement ce qu'il y a de plus beau en ce genre dans le pays. Les fresques sont magnifiques. L'édifice devra coûter au moins \$200,000.

—Un messenger employé dans l'un des édifices du Parlement, à Ottawa, a été trouvé mort dans son lit, à sa demeure, vendredi matin. Son nom est Chapman. Il a été autrefois volontaire dans le 54ème régiment de Richmond, paraît-il. Il avait connu de meilleurs jours, mais avait en des revers. Personne ne l'avait vu, non plus que sa femme, depuis le mercredi soir précédent. Les voisins alarmés ayant voulu faire des perquisitions, introduisirent une petite fille dans la maison par une fenêtre. L'enfant effrayée à la vue de ce qu'elle aperçut, se mit à crier pour sortir et parvint à ouvrir la porte. C'est alors qu'on trouva le malheureux mort dans son lit et sa femme sans connaissance à côté de lui. On attribue la mort de Chapman et l'état de son épouse au gaz provenant du poêle à charbon qui chauffait la maison. Chose remarquable, il avait en Angleterre une fille de sa première femme recevant à bas son éducation et ayant un revenu de \$1,500 l'an en son nom personnel. Deux de ses frères sont ministres munis de bénéfices dans l'église anglicane. On croit que son épouse va recouvrer. Quels contrastes dans la vie!

Bulletin du Jour.

CANADA.

—A Québec, lundi dernier, il est tombé assez de neige pour faire de bons chemins d'hiver durant quelques heures.

—A Québec, dimanche dernier, des prières publiques ont été faites dans quelques églises protestantes pour éloigner "le fléau et la peste," dit la dépêche.

—Le bureau de poste de Québec a été en partie détruit mardi par un incendie. Le service a été interrompu pendant une partie de la journée. Le total des pertes s'élève à dix ou douze mille piastres.

—Le *Nouveliste* nous apprend que le veuf de madame Sanders, dont la mort par suite de la variole a causé un certain émoi à Québec, vient d'intenter une action contre les autorités civiles et le Bureau de Santé en recouvrement de \$25,000, de dommages-intérêts.

—La veille de la Toussaint, près Alexandria, Ont., un fermier canadien-français, du nom de Gagnon, a été attaqué par une bande de gamins en voie de célébrer le Halloween. Tout à coup il s'écria: "Je suis poignardé!" Il avait reçu trois coups de couteau, deux sur la tête et un dans le dos. Il est mourant. Il paraît que le coupable est un nommé Louis Richard.

ETATS-UNIS.

—On mande de "Lac du Diable," Dakota, en date de mercredi, qu'il y est tombé huit pouces de neige ce jour-là. Les affaires du diable ont dû en souffrir!

—Thomas James, homme de couleur de Gainesville, Floride, est père de 54 enfants, dont 33 demeurent avec lui. Il a eu trois femmes qui vivaient à la même époque; deux d'entre elles sont mortes; celle qui survit réclame 19 de ces enfants.

—Le célèbre banquier de New-York, Ferdinand Ward, reconnu coupable de spéculations frauduleuses et d'escoqueries, a été condamné par la cour de cette ville à dix ans de travaux forcés. Son complice Warner, dans les fraudes au détriment de la "Marine Bank," sera jugé bientôt.

—Mardi dernier, il y a eu des élections d'état dans les états de New-York, Massachusetts, Virginie, Iowa, et Mississippi, pour élire un gouvernement et les officiers d'état, et en Pennsylvanie, pour élire un trésorier. Hill, démocrate, a été élu gouverneur à New-York. Robinson, républicain, a été réélu dans le Massachusetts. Le président des Etats-Unis a été voté pour Hill, à Buffalo, "comme un homme." Il n'y a guère de changement dans l'état respectif des partis. Les républicains se sont abstenus de voter dans la ville de New-York.

EUROPE.

—Le duc d'Abercorn, père de Lady Lansdowne, est mort.

—Les élections municipales faites lundi ont été un succès pour les conservateurs.

—Des grèves ont éclaté sur plusieurs points en France et prennent même des proportions alarmantes.

—Les autorités municipales, de Paris, dans le but de soulager la détresse des ouvriers ont décidé de dépenser \$300,000 dans une série de grandes fêtes.

—Le choléra fait de terribles ravages dans les environs de Bilbao. Les autorités font les plus grands efforts pour empêcher que la chose ne soit connue au dehors.

—Le *Gaulois* annonce que le remaniement ministériel nécessaire par les dernières élections, a été complété. Les changements seront annoncés, à la réunion des Chambres. MM. Farge, Legrand et Demole vont se retirer du cabinet. M. Brisson gardera la charge de président du conseil.

—D'après un autre rapport, M. Lockroy serait ministre de l'éducation et des beaux-arts; M. Targé, ministre des finances; M. Lénnessa, ministre du commerce et de l'agriculture et M. Goblet, ministre de l'intérieur.

—M. de Lesseps vient de faire un nouvel appel aux actionnaires du canal de Panama. Il part pour l'Amérique où il doit inaugurer la dernière série de travaux et répète son assertion primitive que le canal de Panama en coûtant deux fois autant que le canal de Suez rapportera au moins trois fois plus.

Notes de la rédaction.

Au cours de notre article de mardi touchant les avocats-réviseurs, nous avons dit que M. J. I. Mackie a toujours été officier-rapporteur depuis qu'il est établi dans le comté de Compton. Ceci n'est pas strictement exact. Il agissait comme tel, l'automne dernier, lors de la votation à propos de la loi Scott. Aux élections précédentes, il agissait comme député de M. E. S. Orr, registraire, qui était naturellement l'officier-rapporteur. Cette correction n'enlève rien au mérite de M. Mackie, ni à sa parfaite compétence; mais elle rend justice à M. Orr, l'un des officiers publics les plus consciencieux et les mieux doués que nous connaissions dans toute la province.

On a beau dire, le *Globe* de Toronto, autrefois la feuille la plus francophobe du pays, revient à de meilleurs sentiments. Voici ce qu'on y lisait ces jours derniers à propos des relations des deux races et de la prescription de la langue française:

"Pour que le Canada devienne une contrée grande et prospère, il ne faut pas qu'aucune portion de la communauté cherche à imposer ses volontés ou ses idées à une autre section.

"Toutes doivent jouir de la liberté et du fair play le plus absolu."

Notes Politiques.

Sir Leonard Tilley, ministre des finances du Canada, vient d'être nommé de nouveau lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, poste qu'il a déjà occupé de 1873 à 1878. L'état de sa santé est la cause de sa retraite du ministère. Il a été durant environ trente ans dans la politique et est très populaire dans sa province, tout comme sir John dans l'Ontario et sir Charles Tupper dans la Nouvelle-Ecosse. L'élection de son successeur va avoir lieu immédiatement. On croit que le candidat libéral sera soit M. George McLeod, qui fut battu par lui en 1882, ou M. Silas B. Aylward, avocat distingué de St-Jean, N.-B., où doit se faire la nouvelle élection. La présentation des candidats aura lieu le 17 et la votation le 24 novembre.

La retraite de sir Leonard Tilley donne lieu à toutes sortes de rumeurs quant aux changements probables dans le ministère. On croit que l'hon. M. Thos. White deviendra ministre des finances, et on parle de M. C. H. Mackintosh, député d'Ottawa, comme devant lui succéder au ministère de l'Intérieur. Il est aussi question du sénateur Plumb, grand ami de sir John A. Macdonald.

Une grave réforme est sur le point de se produire dans l'Ontario.

Le premier lundi de janvier prochain, un nombre considérable de femmes aura, pour la première fois dans cette province, le droit de vote pour les élections municipales et pour les syndics d'écoles.

Les chefs du parti libéral de notre province, ont tenu une réunion importante, à Montréal, mardi dernier. On y a discuté à propos de réorganiser l'Association de Réforme du district de Montréal et l'adoption d'un plan de campagne en vue des élections provinciales, qui devront avoir lieu dans le cours de l'année prochaine. Il y avait des délégués du district de Montréal, de St-Hyacinthe, Sorel, Iberville, Yamaska, etc.

A propos de politique provinciale, la nouvelle nous vient de Québec que l'hon. M. Robertson a pris à cœur l'alternative que nous lui posions l'autre jour: se retirer et confier les rênes à des mains plus habiles, ou bien rétablir l'équilibre dans les finances de la province. Il paraît qu'il a opté pour ce dernier parti et qu'il est parvenu à mettre les deux bouts ensemble. D'après la dépêche, les comptes publics pour l'année fiscale expirée le 30 juin dernier se soldent par un excédant des recettes sur les dépenses. Le surplus n'est pas fort élevé, mais c'est toujours ça!

Après tout, il est bon "d'émousser" les hommes publics.

Le cas de Riel.

Le *Grip* représente sir John pris entre deux charmantes dames, dont l'une tient une sentence de mort et l'autre une recommandation à merci.

Sir John dit: "Mesdames, tout ce que je peux vous dire, c'est que je suis désolé d'avoir laissé tout cela tourner en rébellion."

La *Minerve* et la *Patrie* sont aux prises. La première soutient que les libéraux veulent faire du capital politique; à même cette question brûlante; la seconde lui réplique que certains partisans à tous crins du ministère ont les genoux faibles et par leur attitude affaiblissent la cause du condamné. Cependant les deux partis, du moins parmi les Canadiens-français, prétendent vouloir sauver Riel. Alors, pourquoi ces prétendus organes de l'opinion publique ne s'entendent-ils point? Naturellement, si nos co-nationaux sont divisés, sir John s'en tiendra à ses partisans de l'Ontario et courra sa chance parmi les *Canucks* de Québec. Il est toujours sûr d'en trouver parmi eux qui se jetteront à plat ventre devant lui.

Demandez à ceux qui ont assisté à l'assemblée d'Yamaska ce qu'a dit un conservateur canadien:

"Quand même Riel serait pendu, je voterai avec sir John."

"Quand même sir John écraserait Québec, nous voterons pour lui."

C'est écurant, n'est-ce pas? Eh bien! voilà où nous mènent ces luttes acrimoneuses, stériles et stupides. Ah! si ces feuilles savaient le dégoût qu'elles inspirent actuellement à la masse de leurs lecteurs.

Pour l'amour de Dieu, changez donc de ton et de tactique.

Voulez-vous sauver Riel, dites-vous. Vous êtes en faveur d'une

commission médicale, à défaut d'autre moyen.

En ce cas, montrez donc votre sincérité en unissant vos efforts. Si vous continuez, Riel est mort.

Dans un récent no. la *Minerve* allait droit au but dans les remarques suivantes:

"On objectera peut-être qu'une commission médicale n'est pas autorisée par la loi. Mais que de choses que la loi ne dit pas, et que, cependant, on est obligé d'accomplir. C'est la réduction raisonnable des faits en face desquels se trouve le gouvernement. C'est aussi un fait reconnu qu'on ne peut pas pendre un fou, ni être irresponsable. Alors n'est-ce pas un devoir de se renseigner, dans le cas actuel, de s'assurer si le condamné de Régina est bien en possession de ses facultés mentales."

Dans un autre article, elle tirait de la requête demandant une commission les conclusions suivantes:

Si Riel est fou, le gouvernement ne doit pas, ne peut pas le laisser conduire à l'échafaud.

Si, au contraire, il a ses facultés mentales, il doit être exécuté.

Non, confrère de la *Minerve*, ce n'est pas logique du tout. Si le rapport de la commission est contre Riel, reste encore la recommandation du jury, vu le recours en grâce. Le gouvernement ne doit pas, ne peut pas ignorer cette partie essentielle du verdict, lequel est indivisible. On ne doit point pendre un fou, ni un condamné que le jury a recommandé à la clémence du tribunal. En agissant autrement serait commettre une monstruosité.

Au reste, la *Minerve* ajoutait;

"Il nous semble, pourtant, que ce que l'on a demandé au gouvernement ne devrait pas souffrir tant de difficultés. On demande d'examiner le condamné, de le soumettre à une enquête. Pourquoi ne pas le faire?"

Pourquoi? Parce que sir John sait qu'il y a division dans nos rangs.

Pensez-y bien!

Une dépêche d'Ottawa, mardi, annonçait que le conseil des ministres a considéré ce jour-là l'apropos de nommer une commission médicale et que cette question a été résolue dans l'affirmative.

D'un autre côté, le *Star* de mercredi nous apportait la triste nouvelle qu'un ex-ministre avait reçu une dépêche d'un député marquant, alors à Ottawa, l'informant que les ministres sont divisés quant à l'exécution de la sentence: huit en faveur de pendre Riel et cinq contre.

Cependant la dépêche ajoutait que le gouvernement a décidé d'accorder la commission et que les noms des experts seront bientôt publiés dans la *Gazette Officielle*.

Le *Monde* du même jour confirmait cette nouvelle en disant que les noms des commissaires vont être accueillis avec confiance par tout le pays.

Les esprits continuent à se manifester à Riel. L'autre jour, en parlant de son exécution, il dit que, s'il était pendu, il ressusciterait d'entre les morts au bout de trois jours, mais il ajouta qu'il préférerait vivre, afin d'éviter au bon Dieu l'ennui d'avoir à le ressusciter. Pauvre garçon!

Necrologie.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. John-Antoine McNichols, comptable et syndic de Montréal, arrivée, mardi midi, à St-Césaire, où il était allé par affaires.

Depuis longtemps atteint de cette cruelle maladie, la consommation, il s'est éteint presque subitement, à la suite d'une hémorragie, et muni des sacrements de l'Eglise.

Agé de 34 ans, il était l'aîné des fils de M. Wm McNichols, agent d'immigration pour le Dominion.

Sa capacité reconnue comme comptable et son intégrité lui gagnaient la confiance de plusieurs hommes d'affaires de cette ville, qui le regretteront sincèrement.

D'une nature sympathique et d'une délicatesse de procédés toute particulière, il a su se faire que des amis de tous ceux qui, en affaires ou autrement, ont eu des rapports avec lui.

Sa carrière, quoique courte, a été fidèlement et honorablement remplie: aussi jouissait-il de l'estime et de la considération de tous.

Le regretté défunt laisse, pour déplorer sa perte, une jeune épouse et deux jeunes enfants, ainsi qu'un très grand nombre de parents et amis, qui n'oublieront jamais sa mémoire et ses aimables qualités.

Les restes mortels ont été transportés mercredi matin à Montréal, où les funérailles ont eu lieu hier.

Le défunt était frère de notre ami, M. James McNichols, comptable au

bureau du shérif, à Montréal, et de M. Robert McNichols, pharmacien, de la même ville.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille.

Bibliographie.

ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE, de J. B. Rolland et fils, pour l'année 1886, (20e année). Prix, 5 cents.

ALMANACH DES FAMILLES, de J. B. Rolland et fils, pour l'année 1886 (9e année). Prix, 5 cents.

Avec l'époque des almanachs, nous arrive l'excellent *Almanach agricole, commercial et historique*, de J. B. Rolland et fils, pour 1888 (vingtième année).

On y remarque la même abondance de matières, la même exactitude dans les renseignements que les années dernières; il nous suffira pour en montrer l'intérêt de donner sommairement le contenu: Comput ecclésiastique, tableau des fêtes et des phénomènes astronomiques, calendrier soigneusement corrigé avec une revue des événements, depuis octobre 1884 à octobre 1885, sous forme d'héphaémérides, en regard de chaque mois. L'état de la hiérarchie catholique du pays, contenant les derniers changements survenus. Le gouvernement fédéral et la liste des membres de ses différentes branches; les législatures provinciales, les cours de justice et la judicature; un tableau complet des banques, des statistiques sur la navigation et les chemins de fer, le tarif des postes, des variétés, récréations, etc.

L'*Almanach des Familles*, destiné à servir de complément au précédent, contient une foule de bonnes choses qu'il est difficile de trouver réunies: Lectures choisies instructives et récréatives, poésies, pensées et dictons, devinettes et énigmes; recettes précieuses et faciles à employer, remèdes sous la main, conseils hygiéniques, etc., etc. On a ajouté à cela la loi de chasse et de pêche avec les derniers amendements. C'est un bon petit livre digne en tout point d'être bien accueilli.

Ces deux almanachs sont en vente chez tous les libraires et marchands, au prix de 5 cents chacun.

NOTES LOCALES.

Horaire des Chemins de Fer. SHERBROOKE.

GRAND TRONC.—Pour l'Ouest: 8.07 et 11.00 a.m., 3.55 et 11.38 p.m. Pour l'Est: 3.23 et 8.20 a.m., 11.25 et 7.40 p.m.

PASSUMPSIC.—Départ: 5.20 a. m.; 8.35 p. m. Arrivée: 8.35 p. m.; 7.35 a. m.

QUEBEC CENTRAL.—Arrivée: 6.15 p. m. Départ: 8.15 a. m.

INTERNATIONAL.—Arrivée: 10.00 a. m. Départ: 3.00 p. m.

WATERLOO & MAGOG.—Départ: 6.45 et 10.00 a. m. Arrivée: 5.45 et 10.20 p. m.

NOUVEAUTÉS.—Un bon choix d'étoffes à robes nouvelles est maintenant offert en vente au magasin de Québec. G. E. ROBITAILLE.

—M. P. A. Choquette, avocat à Montmagny, est en cette ville depuis ce matin, pour affaires professionnelles.

—Merci à notre ami et collaborateur "Normand" pour l'envoi du journal *The Macleod Gazette*, T. N. O., en date du 20 octobre dernier.

—Le troisième rapport du bureau local d'hygiène de Sherbrooke nous a été transmis cette semaine. Il fait voir qu'un travail puissant a été accompli dans le but d'éloigner de nous le fléau contagieux de la peste. Nous le publierons en entier dans notre prochain numéro.

—Mlle Annie Curran, que les Frères du Sacré Cœur viennent de remplacer dans la direction de l'école catholique du quartier-Est, est partie de cette ville il y a quelques jours pour aller enseigner à Eaton-Corner. Mlle Louisa Read, qui a donné sa démission comme institutrice à l'école catholique du quartier-Nord, pour contracter, nous dit-on, l'hyménée avec l'un des citoyens canadiens-français influents de Richmond, vient d'être remplacée à ce poste important par Mlle Joséphine Bélanger, de Cookshire. Puissent leurs sphères respectives leur être également favorables!

—Bois de chauffage excellent, en vente chez M. J. B. Déry, marchand à Sherbrooke-Est. M. Déry est aujourd'hui en état d'approvisionner Sherbrooke de bois franc sec et de bois mou de première qualité, qu'il vendra à son magasin au prix courant du marché. Il sera livré chez lui ou à domicile, au désir des acheteurs. Notre actif concitoyen achètera aussi aux mêmes conditions le bois franc vert coupé pendant la prochaine saison. Les commandes qui seront laissées à son magasin recevront toujours une attention immédiate.

—M. l'abbé Pierre Girard, supérieur du séminaire St-Charles-Borromée, de Sherbrooke vient d'être nommé par Sa Grandeur Mgr Elphège Gravel, au poste de Vicaire-Général du diocèse de Nicolet. M. l'abbé Girard a été un trésor précieux d'étude et de dévouement, au petit séminaire de Ste-Marie de Monnoir et du séminaire St-Charles-Borromée de Sherbrooke, pendant les vingt années qu'il s'est livré à l'œuvre méritoire de l'éducation de la jeunesse, et la haute dignité que vient de lui conférer le premier pasteur du nouveau diocèse est une marque sensible de l'appréciation que l'on fait de ses travaux persévérants. La nouvelle dignité n'obligera pas M. le supérieur à quitter la maison qu'il dirige actuellement. Nous offrons au nouveau dignitaire distingué de l'Eglise nos humbles mais sincères félicitations.

—Nous regrettons d'apprendre que notre concitoyen belge, M. Hippolyte Verhaert, établi à Ascot depuis une couple d'années, s'en retourne dans son pays. En justice pour lui, il faut ajouter qu'il nous quitte à cause de graves intérêts de famille; car il paraissait aimer le Canada et s'y plaire assez bien, en tant qu'un nouveau pays comme le nôtre peut plaire à un Européen qui a vu le monde. Le départ de cet homme intelligent et affable laissera un vide dans nos rangs. On ne rencontre point tous les jours des fermiers aussi instruits et aussi bien renseignés dans leur partie. M. Verhaert et son aimable compagne peuvent être certains qu'ils ne laisseront après eux que les meilleurs souvenirs, et leurs amis espèrent que ceux qu'ils emportent de notre pays ne les fera jamais regretter d'être venus au Canada. Chose certaine, leur premier-né qui a vu le jour sous notre ciel, devra servir comme de trait d'union pour eux entre les deux pays. Puisse ce cher petit devenir un jour l'un des champions du Canada français dans la patrie de ses ancêtres et contribuer à nous envoyer des colons belges aussi aimables que les membres de sa famille!

BAZAR.

Voici un mot qui fait tourner bien des têtes: les unes à cause des gains en perspective, les autres parce que la "charité publique" est aujourd'hui à la mode.

Il nous vient de la Perse, où il s'écrit *Bazaar*, qui signifie "marché."

En Turquie, en Egypte, en Perse, dans l'Inde, il sert à distinguer les parties des villes exclusivement consacrées au commerce. A ce point de vue, il y a ressemblance avec nos places publiques appelées foires, ou marchés; mais sous d'autres rapports, ces endroits se rapprochent plutôt de nos boutiques ou magasins.

Les véritables Bazaars, en Orient, se composent de toute une série de rues et de ruelles et les plus beaux sont couverts d'une voûte de briques. Les dômes ou les coupoles qui les surmontent n'y laissent pénétrer qu'un demi-jour. Les passages sont garnis de chaque côté de boutiques, dont le plancher est une estrade qui s'élève à deux ou trois pieds au-dessus du sol, avec un parquet de brique. La voûte, s'élevant en spirales sur la devanture des boutiques, leur donne l'aspect d'une suite d'alcôves, et les cloisons qui les séparent ressemblent aux arcades d'une arche. Ces ensembles sont entièrement ouverts en face, sur toute la hauteur et la largeur, à peine plus grands qu'une armoire, dépassant rarement six pieds de largeur, moins profonds que larges, de huit à dix pieds de hauteur. Il y a parfois au fond un petit cabinet obscur qui sert de réceptacle aux articles de commerce. La chambre de devant sert d'étalage. Le marchand s'y installe, ses objets jetés pêle-mêle autour de lui, les plus en vogue étant les plus rapprochés, afin qu'il puisse y faire la sieste sans se déranger. On sait que les Turcs surtout n'aiment guère à se déplacer.

Les affaires s'y transigent durant la chartre du jour seulement. En Orient, plus d'affaires à la chandelle. Quelle leçon pour nos négociants mal appris qui convertissent la nuit en jour et abrutissent ainsi leurs commes!

Persone n'habite dans ces Bazaars. Le soir venu, tout se ferme et les gens rentrent au logis. Les boutiques n'y sont guère verrouillées comme chez nous. Cependant les portes lourdes n'y sont pas inconnues.

Le principe des Bazaars orientaux est donc d'y rassembler toutes les boutiques d'une ville, au lieu de les voir disséminées dans différentes rues comme chez nous. C'est l'idée de l'association qui rapproche les gens de commerce et facilite leurs rapports entre eux.

C'est de là que nous vient l'origine de nos Bazaars. Comme les Orientaux, nous donnons ce nom à l'endroit où se vendent différentes sortes d'objets.

Mais les nôtres l'emportent sous plus d'un rapport, avant tout celui de la charité.

A l'exemple de nos concitoyens anglais, nous y faisons le bien en nous amusant et assez souvent, les plus chanceux, en gagnant des objets de grande valeur.

Le bazar à cela de bon que l'appât du gain y attire des gens qui autrement ne donneraient rien.

Il fournit à nous l'occasion d'y faire la charité.

Or, la charité est la seule chose qui rende les richesses dignes de l'ambition des hommes. Il est notoire que la charité a rendu le monde prospère, lui donnant en outre les bienfaits de la paix et de la prospérité. Les princes les plus solides sur leurs trônes ont été ceux qui se sont montrés éminents en généreux, comme Titus, Trajan, Antonin, etc. Par contre, voyez comme tout a été à rebours dans le monde lorsque les tyrans ont tenu le pouvoir.

Si ce n'est pas par inclination naturelle du cœur qu'on fait des actes de charité, c'est le sentiment noble de l'honneur qui nous y pousse. Car, de même que construire de belles maisons, se vêtir d'habits fins, acheter des peintures de grand prix, et autres actes de ce genre, ne dénotent rien autre chose que l'ambition de se faire respecter au-dessus des autres, est-ce qu'un seul grand acte de charité, — par exemple, racheter une pauvre famille de toutes les misères de la pauvreté, remettre un homme d'affaires ruiné en état de gagner honorablement sa vie et celle de ses enfants au moyen d'une honnête industrie, — ne procurerait point à l'homme plus de respect véritable et un honneur plus durable? Dans le premier cas, il jouit des travaux des autres; dans le dernier cas, il jouit des actes de son propre cœur.

Aimons-nous les uns les autres. Faisons à autrui ce que nous voulons qu'il nous soit fait à nous-mêmes. Dieu est charité.

6 novembre. L. C. B.

SONNET.

Elle était brune belle,
Au port majestueux;
Une vive étincelle
Brillait dans ses doux yeux.

La rose, l'immortelle,
En toulle en ses cheveux,
Formaient une dentelle
A son front gracieux.

Sa main, coulé d'ivoire,
Sous sa manchette noire,
Tenait un bijou d'art.

Monsieur, un coup? dit-elle.
— Pardon, mais... Je m'appelle
Quéteuse du Bazar.

L. H. DELAVIGNE.
Sherbrooke, 5 Novembre 1885.

— Assortiment très considérable de toile chez McCubbin & Cie.

NAISSANCE.

— En cette ville, le 29 octobre dernier, l'épouse de M. L. E. Poulin, comptable à la Banque Nationale, un fils.

DECES.

— A Lewiston, Maine, le 31 octobre, s'endormait dans le Seigneur, Ida Provost, épouse de J. M. Gagnon, barbier, à l'âge de 32 ans. M. Gagnon n'avait quitté Sherbrooke que depuis 15 jours pour aller rejoindre sa famille à Lewiston, quand la mort impitoyable vint le frapper dans ses plus chères affections et lui enlever son épouse après une maladie de 4 jours.

Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Pierre de Lewiston, lundi 2 novembre. Elle était membre de la confrérie de l'Union de Prières du diocèse de Sherbrooke.

Consolerez-vous, parents désolés:
Au Ciel on se reconnaît.
Le *Courrier de St-Hyacinthe* est prié de reproduire.

GRANDE RENAISSANCE

DANS LE COMMERCE DES

Marchandises Fines!

Brault & Cie.

SHERBROOKE.

Vu l'état de relâche dans les affaires nous avons pu obtenir nos marchandises à des prix tellement bas qu'aucune maison faisant le commerce à crédit ne peut se vanter d'en avoir obtenu à de semblables.

Achetant au comptant, nous achetons à meilleur marché.
Vendant au comptant, nous vendons moins cher.

Nous énumérons nos prix et nous défions aucune maison d'en citer de plus bas.

Lisez Nos Prix!

Notre coton, 31 cts
Flanelle rouge, (tout laine) 12 cts
Flanelle grise, 15 cts
Flanelle grise croisée, 20 cts
Bas de dames, tout laine, 25 cts
50 Pièces d'étoffes à robes valant 15 cents seront vendues à 7 cts
1 Caisse pleine (29 douzaines) de collets pour dames sera vendue à 5 cts
Quantité d'autres effets que nous ne pourrions pas énumérer ici.

UNIQUE SPECIALITE

1 caisse de 20 doz. de

Corps et de Caleçons

TOUT LAINE, a

60c.

Brault & Cie.

— Au bon marché, satin à robe de toutes couleurs, pour 45 cts la verge, chez McCubbin & Cie.

Avis Public

Est par le présent donné que les listes des grands et des petits jurés pour la cité de Sherbrooke, sont maintenant terminées et déposées à mon bureau. Toutes personnes qui y ont intérêt sont requises de venir les examiner avant qu'elles soient ratifiées par le conseil. Avis est aussi donné que les dites listes seront examinées et approuvées par le conseil municipal de la cité de Sherbrooke, à une assemblée qui devra avoir lieu dans la salle du conseil, lundi, le seizième jour de novembre prochain, à 7.30 p. m.

Wm GRIFFITH,
Sect.-Trés.

Sherbrooke, 29 octobre 1885.

POUR L'HOPITAL.

Grand Bazar Annuel!

SALLE ODELL,

MARDI, 3 NOVEMBRE 1885

ET JOURS SUIVANTS.

Grand Nombre d'Articles de toute sorte.

Entre autres objets qui seront mis en vente se trouvent un superbe FAUTEUIL, exposé chez MM. Long frères, et un magnifique POT D'ARGENT, exposé dans la vitrine de M. Ls. Dupuy.

Les personnes qui ont des objets à donner sont priées de les envoyer à l'hôpital.

Les dames de la ville sont respectueusement invitées à coopérer à cette bonne œuvre. Portes ouvertes à 3 h. p.m. Souper à 6 h.

La présidente, MME G. E. RIOUX.
La secrétaire, MME A. O. LEDOUX.
Sherbrooke, 16 oct. 1885.

VENTE PAR ENCAN!

Mardi, 10 Nov. 1885.

Le soussigné, d'après instructions reçues de

M. HIPPOLYTE VERHAERT,

Qui retourne en Belgique, vendra par encan, à la FERME de ce dernier (connue sous le nom de ferme Elkins), à deux milles de Sherbrooke, dans

ASCOT,

Sans réserve: 2 chevaux, 1 jument poulinière, poulains, 3 vaches à lait, génisses de l'année, veaux, 3 cochons, 45 tonnes de foin, paille, buggy et wagon à bois, charrettes, traîneaux légers et de travail, harnais fins et de charge, machine à faucher, instruments aratoires et outils de toute sorte, etc.

—Aussi—
Meubles de ménage, comprenant le contenu entier d'un salon, salle à diner, de chambres à coucher, cuisine, etc.

Le tout en bon ordre, presque neuf. Voyez les placards. Conditions libérales.

Vente à 10 heures A. M.
JOHN J. GRIFFITH,
Encanteur.

HOTEL DU LAC MEGANTIC,

AGNES, P. Q.

Situé près du beau lac Mégantic et de la gare de l'International. Les touristes y seront traités au gré de leurs désirs et les commis-voyageurs y trouveront des salles convenables pour y finir leurs marchandises. Liqueurs et cigares de choix. Repas à toute heure. **PIERRE HEBERT,** propriétaire.

A vendre ou à louer.

L'ancienne ferme Elkins située au canton d'Ascot, à un et demi mille de la ville de Sherbrooke, grande environ de 160 acres de labourées, une partie défrichée et une autre partie bien boisée. Bâtimens nouvellement remis à neuf. Occasion exceptionnelle. S'adresser au bureau de ce journal. 122

AVIS AUX ENTREPRENEURS

ON recevra à ce bureau jusqu'à JEUDI le 12 de novembre prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la souscription "Soumission pour Fermes de Toit et Poutres, en fer, pour les Arsenaux de la Halle des Exercices Militaires, de Montréal, P. Q." pour la construction des

FERMES DE TOIT ET DES POUTRES, EN FER, POUR LES

Arsenaux de la Halle des Exercices Militaires, Montréal.
On pourra voir les plans et les devis au Ministère des Travaux Publics à Ottawa et au bureau de A. Raza, architecte, Montréal, le et après le 22 du courant.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées fournies par ce ministère. On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, pour un montant égal à cinq pour cent du total de la soumission. Ce chèque sera confisqué, si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 14 octobre 1885.

—Nouvelles étoffes à robes, braid et soie de toutes couleurs pour les garnitures, chez McCubbin & Cie.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de St. François.
COUR SUPÉRIEURE, ST. FRANÇOIS.
No. 573.

Le cinquième jour du mois de novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

DEVANT M. LE JUGE BROOKS.

LA COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE SMITH-ELKINS, corps politique et incorporé, dûment incorporée, et ayant son bureau principal et sa principale place d'affaires dans la cité de Sherbrooke, district de Saint-François,

Demanderesse,

vs.
LA COMPAGNIE MINIERE D'OR DE DUDSWELL, corps politique et incorporé, dûment incorporée et ayant son bureau principal et sa principale place d'affaires dans la cité de Boston, dans l'état du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique, mais ayant des biens dans ledit district de St-François.

Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse, sur requête de la demanderesse, de comparaître en cette cause et de répondre à la demande de la demanderesse sous deux mois, à compter de la dernière insertion dudit ordre.

SHORT & CABANA,
P. C. S.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de St. François.
COUR DE CIRCUIT, ST-FRANÇOIS.
No. 382.

Le cinquième jour du mois de novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

DEVANT M. LE JUGE BROOKS.

GEORGE W. GIFFORD, du canton de Westbury, dans le district de St-François, mécanicien,

Demandeur,

vs.
LA COMPAGNIE MINIERE D'OR DE DUDSWELL, corps politique et incorporé, dûment incorporée, et ayant son bureau principal et sa principale place d'affaires dans la cité de Boston, dans l'état du Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique, mais ayant des biens dans le dit district de St-François,

Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse, sur requête du demandeur, de comparaître en cette cause sous deux mois à partir de la dernière insertion du dit ordre.

JOHN SHORT,
Dép. G. C. C.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de St. François.
DANS LA COUR SUPÉRIEURE.
No. 565.

DAME MARY-ELIZABETH WRIGHT, du canton de Magog, dans le district de Saint-François, épouse de HENRY LANG, du même canton, marchand, a institué ce jour une action en séparation de biens contre son dit époux.

LAWRENCE & MORRIS,
Procès de la demanderesse.
Sherbrooke, 28 octobre 1885.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de St. François.
DANS LA COUR DE CIRCUIT.
No. 346.

GUSTAVUS LUCKE et JAMES S. MITCHELL, tous deux de la cité de Sherbrooke, dans le district de Saint-François, marchands, et comme tels, y faisant affaires ensemble en société, sous les noms, titre et raison de Lucke & Mitchell,

Demandeurs,

vs.
LEONIDE LAFOND, du même lieu, commis,

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous deux mois.

Sherbrooke, 28 octobre 1885.

SHORT & CABANA,
G. C. C.

LAWRENCE & MORRIS,
Procès des demandeurs

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de St. François.
DANS LA COUR SUPÉRIEURE.
No. 567.

Le vingt-neuvième jour d'octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

DEVANT M. LE JUGE BROOKS.

FAIRMAN HALL, du canton de Dudswell, dans le district de Saint-François, cultivateur,

Demandeur,

vs.
THE DUDSWELL GOLD MINING COMPANY, corps politique et incorporé, dûment incorporée et ayant son bureau principal et sa principale place d'affaires en la cité de Boston, dans l'état du Massachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique, mais ayant des biens à Dudswell susdit.

Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître en cette cause sous deux mois, à compter de la dernière publication de cet ordre.

Par ordre,

SHORT & CABANA,
P. C. S.

HALL, WHITE & CATE,
Procès du demandeur.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de St. François.
COUR SUPÉRIEURE.

DAME ELIZA CARNS, du canton d'Ascot, dans le dit district, épouse de John Parks, du même lieu, cultivateur,

Demanderesse,

vs.
Le dit JOHN PARKS,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause.

HODGE & CHARBONNEL,
Procureurs de la demanderesse.
Sherbrooke, 14 octobre 1885. 4s189

GRANDE REDUCTION

Au Prix Coutant!

— POUR —

ARGENT COMPTANT!

— CHEZ —

H. PREFONTAINE.

PROFITEZ-EN!

VELOURS.—Achetez vos pluches, velours de soie et velvete chez McCubbin & Cie.

—Pour vos tapis, allez chez McCubbin & Cie. où vous trouverez un assortiment très complet et des meilleurs.

A vendre.

Une ferme de 200 acres, avec magnifiques bâtimens dessus construits. A 2 milles seulement de la station du chemin de fer et bornée en front par le chemin du Roi. Le chemin de fer la traverse à une extrémité. Bien boisée et pourvue d'un eau excellente. A 5 milles seulement du village de Mégantic. Pour autres informations, s'adresser à

J. F. McLEOD,
140jno Spring Hill, P. Q.

Magasin de Pelleteries

— DE —

SHERBROOKE.

Le plus Vaste et le plus Complet des Cantons.

Z. P. CORMIER,

PROPRIETAIRE.

Avantages extraordinaires dans le but de couler le plus tôt possible ce qui nous reste de nos marchandises de printemps et d'été. Nous établissons sur toute la ligne une

Reduction de 30 pour Cent!

Il nous faut tout vendre pour faire place à notre assortiment considérable de

FOURRURES!

Grands préparatifs pour l'automne et l'hiver. Le temps est arrivé de faire réparer vos

Manteaux, Dolmans, Dauphines, Casques, Gants, Manchons, &c.

Le tout remis à neuf ici, à très bas prix. Les plus hauts prix du marché payés comptant pour les pelletteries brutes.

Z. P. CORMIER.

PRINTEMPS, 1885.

Désirant faire place dans son magasin pour les nouvelles

Marchandises du Printemps!

Le soussigné vendra son fonds actuel de marchandises à des

Prix Excessivement Bas!

La meilleure chance possible de faire des emplettes avantageuses.

M. McKECHNIE

ETIENNE BOUCHER,

PLOMBIER

Place du Marché,

SHERBROOKE, P. Q.

M. Boucher fait une spécialité du métier de couvrir en ferblanc et en tôle galvanisée. Il a aussi obtenu un brevet d'invention pour une FOURNAISE à AIR CHAUD qui est aujourd'hui fort en vogue par tout le pays.

Assortiment complet de FERBLANC et D'OBJETS ETAMES, ainsi que POELES de cuisine et autres, des meilleures fabrications. Venez voir. Satisfaction garantie.

FUMEZ LES

CIGARES

Gold Coin!

Noisy Boys!

Canvas Back!

Creme de la Creme!

ET AUTRES

MARQUES FAVORITES.

FABRIQUÉS PAR

J. M. FORTIER,

143 & 147 rue St-Maurice,

MONTREAL.

EN VENTE PARTOUT.

Importation d'Automne

C. A. E. LEFEBVRE

Vient de recevoir un grand et bel assortiment de

MARCHANDISES

D'AUTOMNE ET D'HIVER!

Pour Dames et Messieurs,

Qu'il offre à très bon marché, et il invite cordialement le public à aller en faire l'inspection.

Departement des Dames.

Ce département est complet et renferme les plus hautes nouveautés de la saison. Les Etoffes à Robes et à Manteaux sont magnifiques et les Garnitures sont splendides. Venez les voir. La maison fait une spécialité des Cachemires noirs et des Gants français.

Departement des Messieurs.

Drap fin noir et Casimir, Serge et Tricot français, Tweeds canadiens, anglais, écossais. Beavers et Meltons, tout laine, pour pardessus. Aussi—Corps et Caleçons, Bas, Gants et Cravates en grande variété.

M. L.-E. DUFONT, tailleur habile et bien connu du public, est attaché à l'établissement.

UN SEUL PRIX, PAS DE CRÉDIT, BON MARCHÉ.

C. A. E. LEFEBVRE,

MAISON WINTER,

Rue Wellington, Sherbrooke.

Au Magasin du Bon Marche.

S. GENDRON,

Maison Kerr, rue King.

EN GROS ET EN DÉTAIL.

Brandies, Vin, Gin, Rye, Biere,

Porter, &c., &c.

PROVISIONS, FARINE, JAMBON, LARD,

SAINDOUX, FROMAGE, &c.

Toutes marchandises vendues au plus bas

prix possible.

Sherbrooke, 19 oct. 1885.

VINCENT & DUBOIS,

SELLIERS,

Coaticook, P. Q.

A cette boutique vous pouvez faire garnir et bourrer vos voitures suivant les derniers goûts. Là seulement vous pouvez avoir toutes les espèces de réparations à des

PRIX TRES MODERES.

Constamment en vente:

Harnais simples et doubles,

Attelages complets,

*Colliers, Fouets, Licous,

Coussins, Couvertures pour che-

val et voiture, etc.

Enfin, tout ce que l'on trouve dans une

boutique de première classe. Tout ouvrage

est garanti.

VINCENT & DUBOIS.

Coaticook, septembre 1885.

182

L'ENFANT TROUVÉ

DEUXIÈME PARTIE.

V LE SUICIDE.

(Suite.)

André continua à garder un morne silence. La tête baissée, les yeux fixés à ses pieds, immobile, il laissait parler son étrange interlocutrice, et il l'écoutait, presque timide, subissant malgré lui l'autorité de ses paroles.

Voyant qu'il ne lui répondait pas, elle reprit :

—Est-ce le travail qui te marque ? Est-ce que tu es sans pain, sans argent, sans asile ?... est-ce l'affreuse misère qui te pousse au suicide ? S'il en est ainsi, prends mon bras et viens, avec moi ; je te donnerai un asile, du pain, je te procurerai du travail, le moyen de gagner honorablement ta vie. Tu peux accepter ce que je t'offre et sans honte, la mère Langlois a fait du bien plus d'une fois, à des gens qui, probablement, ne te valaient pas.

Il secoua la tête.

—Tu remues la tête, ce n'est pas répondre. Tu as un père, une mère ? veux-tu que je te ramène près d'eux ?

—Je n'ai ni père, ni mère, murmura-t-il sourdement ; je suis un enfant trouvé...

La mère Langlois pensa à sa fille et poussa un long soupir.

—Pauvre garçon ! dit-elle vivement émue, je m'intéresse à toi davantage. Ainsi, tu n'as pas de parents, pas d'amis, tu es seul sur la terre ?

—Je n'ai ni père, ni mère, murmura-t-il sourdement ; je suis un enfant trouvé...

—Une sœur, tu en as une ? Est-elle mariée ?

—Non.

—Et tu veux mourir, malheureux ! Mais tu ne l'as donc pas cette dette que Dieu t'a donnée et dont tu dois être le protecteur, le soutien ? Ah ! mais tu es fou, mon garçon, tu es fou ! Allons, viens vite la retrouver et lui demander pardon.

Ces paroles furent pour André comme un acide versé dans les plaies de son cœur, la réalité de sa situation lui parut plus terrible encore.

—Laissez-moi, laissez-moi, prononça-t-il d'une voix rauque et avec égarement ; la vie m'épouvante, la vie me fait horreur, la mort me sera plus douce !...

D'un bond il se précipita dans le fleuve.

L'action avait été si inattendue, si rapide que la mère Langlois n'eut pas le temps de la prévenir en se jetant sur lui. Elle le vit disparaître, faisant la culbute, puis le bruit de l'eau s'ouvrant pour l'engloutir, monta jusqu'à elle.

Aussitôt elle se mit à pousser des cris terribles, désespérés. Cinq ou six personnes accoururent et crièrent avec elle :

—Au secours ! au secours ! au secours !

Deux pêcheurs, qui venaient de jeter des nasses dans l'eau, traversaient la Seine en ce moment.

L'un d'eux vit une masse sombre passer dans un rayon de lumière.

—Tiens ! fit-il, qu'est ce que c'est que ça !

Les cris qui retentirent immédiatement sur le pont répondirent à sa question.

—Tonnerre ! dit-il en se dressant sur la barque, c'est encore un imbécile qui se noie ; c'est le quatrième depuis quinze jours ! Faut voir s'il n'y a pas moyen de repêcher celui-ci.

Serre les avirons, reste en panne, ordonna-t-il à son compagnon.

Puis se débarrassant lestement de sa vareuse et de ses souliers :

—Chien de temps pour prendre un bain ! murmura-t-il. Mais bastal faut faire son devoir, une bonne action réchauffe... Il ne doit pas être loin de nous maintenant, reprit-il, après avoir calculé le temps écoulé depuis la chute en tenant compte de la rapidité du courant.

Il regarda le ciel, comme s'il eût voulu sourire aux étoiles, prière muette adressée à Dieu, et il se jeta à l'eau.

Il plongea trois fois de suite. Chaque fois qu'il mit sa tête au-dessus de l'eau pour respirer, il envoyait à son camarade ce mot plein de découragement : Rien !

Enfin, après le quatrième plongeon, l'homme de la barque vit apparaître deux têtes.

—Je le tiens, cria le brave sauveur. Et il nagea vigoureusement vers la barque.

Son compagnon saisit le noyé par

le bras et parvint à le tirer dans le bateau. Il aida ensuite son camarade à y remonter.

Un instant après, la barque touchait la rive.

Plus de cinquante personnes attendaient les pêcheurs sur le quai. Ils furent chaudement acclamés.

Du pont, on avait vu la barque s'arrêter, et l'un des hommes qui la montait s'élançait dans la Seine ; mais, bien qu'il fût impossible de suivre toutes les péripéties du drame, on avait attendu le résultat avec anxiété et aussi avec espoir.

Dans la foule, une femme se faisait remarquer par son agitation extraordinaire et ses paroles incohérentes. C'était la mère Langlois, presque folle de douleur.

Lorsque la barque aborda, il fallut que deux sergents de ville employassent la force pour l'empêcher de se jeter sur le corps immobile et glacé du noyé.

—C'est son fils, dit une voix.

—Oh ! la pauvre mère ! dit une autre personne.

—Et tout le monde de répéter :

—Pauvre mère !

—Est-ce qu'il est mort ? demanda un des agents aux pêcheurs.

—S'il ne l'est pas, il n'en vaut guère mieux, répondit celui qui s'était si vaillamment jeté à l'eau ; mais, si vous voulez lui donner les soins nécessaires, il n'y a pas de temps à perdre.

Tout près de là, heureusement, il y avait un de ces postes de police spécialement destinés à recevoir les blessés et les asphyxiés. On y transporta le noyé. On s'empressa de le dépouiller de ses vêtements ; il fut étendu sur le matelas et on commença à le frictionner en attendant que le médecin frissonner au poste était allé prévenir.

En même temps que la mère Langlois, une vingtaine de personnes étaient entrés dans le poste. L'officier de paix donna l'ordre de faire sortir tout le monde. La mère Langlois s'était blottie dans un coin.

—Je vous en prie, dit-elle, ne me renvoyez pas ; voyez, je tiens si peu de place dans ce petit coin.

On la laissa et on ne fit plus attention à elle.

Les frictions continuaient, mais sans apparence de succès. Le corps restait inerte et glacé, rendant de l'eau par la bouche ouverte. Les agents échangeaient des regards qui semblaient dire :

—Nous nous donnons un mal bien inutile, il est mort, nous tenons un cadavre.

Le médecin arriva. Il se pencha sur le corps l'auscultait, souleva les paupières et regarda les yeux. Ce fut un moment de cruelle anxiété.

La mère Langlois se traîna sur les genoux jusqu'àuprès du médecin.

(A continuer.)

T. J. TUCK, Pharmacie et Librairie

TAPISSERIE !

On trouvera un grand assortiment et les patrons les plus nouveaux et les plus variés qui se soient vus. Il invite le public à lui faire une visite.

Articles de Librairie DE TOUTE SORTE :

Livres en blanc, Portes-Monnaie, Memorandums,

Livres de prières anglais et français, Papier à lettres de toute sorte, &c.

Savon de Carbone de Soufre et de Goudron.

Grande variété de Médecines Patentées et d'Articles de Toilette. Huile de Foie de Morue de qualité supérieure. Extrait de Viande de Boeuf, de Johnston.

Les prescriptions des médecins sont remplies avec soin et ponctualité.

M. F. ANSELL parle le français et vous recevra avec son urbanité bien connue. T. J. TUCK.

LUCKE & MITCHELL, Importateurs et Marchands de

Ferronnerie, Coutellerie, Fer EN BARRE, ACIER,

Fournitures de forgerons et de carrossiers Grèments de Mines, Moulins, Instruments d'Ingénieurs et d'hommes de chantiers, Poêles et Vases de toutes sortes. Peintures, Huiles et Vernis.

Vaisselle, Verrerie, Argenterie, Tapissiererie, Grèments de Pêche et de Chasse, etc.

Maison Odell, - Sherbrooke.

On Demande

Un agent résidant dans chaque village, ville et cité du Canada, et aussi quelques agents voyageurs, pour vendre les nouvelles MACHINES À GAZ D'AIR produisant un gaz d'air d'aussi bonne qualité et de 50 pour cent meilleur marché que le gaz de charbon. Ni feu ni force motrice n'est requis. Machines de toutes grandeurs, depuis 15 jets jusqu'à 1000, pour maisons privées, magasins, hôtels, manufactures, moulins, rues, mines, etc. Adresse: THE CANADIAN AIR GAZ MACHINE MANUFACTURING CO., 115 rue St. François-Xavier, Montréal.

GRAND PREMIUMS For TWO Subscribers to "The Weekly Mail."

We have had a large number of letters from people who sent in Clubs last year and received the prize books, in which they say, "We had no idea that the prizes would be such good, well bound, valuable books. If your subscribers only knew what good value in prizes you were offering, there is not one of them who would not send in a club." This year we are offering a much more attractive and in every way better list of prizes.

Anyone sending in TWO Yearly Subscriptions to THE WEEKLY MAIL, at the regular rate of One Dollar a year each, will receive as a present a choice of one of the following valuable Books, which will be forwarded postage prepaid.

- 1 A WOMAN'S REASON By W. D. HOWELLS... 2 BESSIE'S FORTUNE By MARY J. HOLMES... 3 QUEENIE NETHERTON By MARY J. HOLMES... 4 WITHOUT A HOME By E. P. ROE... 5 A YOUNG GIRL'S WOOING By E. P. ROE... 6 HIS SOMBRE RIVALS By E. P. ROE... 7 THE EARL'S STONEMEN By BERTHA M. CLAY... 8 HAWORTH'S By FRANCES HODGSON BURNETT... 9 INFELICE By MISS AUGUSTA J. EVANS... 10 ST. ELMO By MISS AUGUSTA J. EVANS... 11 SPY OF THE REBELLION By ALLAN PINKERTON... 12 COMMON SENSE IN THE HOUSEHOLD By MARION HARLAND... 13 EVE'S DAUGHTERS Common Sense for Maid, Wife and Mother, by Marion Harland... 14 OUR DEPARTMENT Or the manners, conduct and dress of the most refined society, including forms for letters, invitations, etc., etc.

RULES.

- 1.—The full prices of the papers subscribed for must in all cases accompany the order. The prices are WEEKLY MAIL, \$1.00 a year, 50 cents for 6 months; DAILY MAIL, \$7.00 a year, \$3.50 for 6 months; \$1.75 for 3 months; EVENING MAIL, \$2.50 a year, \$1.25 for 6 months, 65 cents for 3 months. 2.—In writing up your subscriptions to see how many prizes you are entitled to: A subscription to the DAILY or EVENING MAIL for 3 months is equal to a WEEKLY for one year; a DAILY or EVENING for 6 months is equal to 2 WEEKLIES for a year; and a DAILY or EVENING for one year is equal to four WEEKLIES. 3.—Subscriptions for the combined "Mail and Sewing Machine Bargain" will count just the same as ordinary subscriptions. 4.—There is NO extra charge for sending papers to Great Britain or the United States, and subscriptions for those points count as ordinary subscriptions. 5.—To entitle to a prize a club must consist of at least two subscribers, and as many more as possible, that is to say the sending in of one subscription to the DAILY MAIL or to the WEEKLY MAIL would not entitle the sender to a prize, but a yearly subscription to both Daily and Weekly, or several subscriptions to either one or both will be all right. 6.—A subscription to THE MAIL for two years, with the money in advance, will count as two subscribers; or, a subscription for three years as three subscribers. 7.—When this list is sent in to the MAIL office a new list will be sent containing a larger list of prizes. 8.—These books are all handsomely bound in Cloth. They are by excellent authors, and will be welcome in any family. 9.—There should be no trouble to any one to get subscribers enough to obtain ALL of the books; and surely no one can be expected to get at least two subscribers and thereby secure one of these interesting and valuable books. 10.—Remember, we prepay all postage on the papers and on the books.

Write for Specimen Copies and Illustrated Prize List to THE MAIL, Toronto, Canada.

DEMENAGEMENT ! M. E. BOUCHER Ferblantier et Plombier.

Informez ses pratiques et le public en général qu'il transporter son établissement, vers le 1er de mai prochain, dans le magasin ci-devant occupé par MM. Dyer & Girard, rue Wellington, vis-à-vis le magasin de tabac de M. H. Fortin. En outre de son grand assortiment de ferblanterie, il aura en magasin un assortiment complet de

Ferronneries de Tablettes ET D'ETAPE. PEINTURE, HUILE, VERNIS, COUPELLERIE, POELES, &c. Une inspection des marchandises est respectueusement sollicitée. Tout article sera vendu à des prix modérés. 137

Magasin à bas prix de Montreal RUE WELLINGTON, F. CODERE, PROPRIETAIRE.

Assortiment complet et à des prix réduits. Quincaillerie, Ferronnerie, Coutellerie, Instruments Aratoires, Charbon, Peintures, Vernis, Huiles, &c., &c. Une Boutique de Ferblanterie très complète est attachée au magasin. Des hommes habiles y sont employés et peuvent exécuter tous les ouvrages, tels que Plombage, Pose de tuyaux à gaz, à l'eau, etc.

CUIR de toute sorte, rouge, noir et de couleur, et fournitures pour cordonniers. AUX VOITURIERS. On trouvera toujours à mon magasin un assortiment des plus variés de bois préparé pour voitures et roues importé directement des manufactures une année à l'avance et conséquemment toujours très sec et vendus à des prix défiant toute concurrence. Poêles! Poêles!

La seule place où vous puissiez acheter les poêles de la manufacture James Smart qui ont obtenu le premier prix à l'exposition de la Puissance, l'an dernier, c'est à mon magasin, j'en tiens toujours un assortiment des plus complets. Une visite est respectueusement sollicitée. F. CODERE.



INTERNATIONAL R. R. Ar. 8.00 p.m. Lac Megantic, Dép. 5.30 a.m. 7.45 *Sandy Bay 5.40 7.25 Spring Hill 6.00 6.55 *Marston 6.20 6.35 *McLeod's Crossing 6.35 6.15 Scotstown 7.00 5.50 *Gould 7.20 5.30 Robinson 7.50 4.50 Cookshire 8.25 4.20 Birchton 8.55 4.05 *Bulwer 9.10 3.15 Lennoxville 9.50 3.00 Sherbrooke ar. 10.00 *Stations d'arrêt devant lesquelles les trains ne relâchent que pour les voyageurs qui se montrent en faisant signe au mécanicien.—Les trains sur cette ligne marchent sur l'heure du Grand-Tronc.



CENTRAL VERMONT —POUR— Montreal, New York, Boston LA NOUVELLE ANGLETERRE.

Depuis lundi, 12 octobre, 1885, les trains quittent Sherbrooke : 6.45 A. M.—Passager, arrivant à Magog 6.50, Waterloo 7.40, Farnham 8.55, St-Jean 9.26, Montreal 10.40 a. m., White River Junction 2.55 p. m., Concord 5.03, Manchester 5.35, Lowell 6.33, Boston 7.20, Springfield 6.55, New York 10.30 p. m.

Char Pullman avec buffet, de St-Jean à Boston via Lowell. 10.00 A. M.—Train mêlé, arrivant à Magog 10.50, Waterloo 1.00 p. m., St-Jean 6.15, Montreal 8.40 p. m., Troy, N. Y., 2.05 a. m., New York 7.30, Fitchburg 5.31, Boston 7.49, Worcester 6.40, Providence 9.35 a. m.

Char-dortoir Pullman de St-Jean à Boston via Fitchburg, char-dortoir Wagner à New York via Troy. TRAIN MIXTE quitte Montreal 8.30 a. m., St-Jean 9.40, arrivant à Waterloo 1.30 p. m., Magog 4.00 et Sherbrooke 5.45 p. m. EXPRESS quitte Montreal 5.30 p. m., St-Albans 12.50 p. m., St-Jean 6.33 p. m., Waterloo 8.24 p. m., Magog 9.15 p. m., arrivant à Sherbrooke 10.00 p. m.

Pour billets, taux des passagers et du fret, et autres informations, s'adresser à C. H. HIBBARD, chef de gare du Central Vermont à Sherbrooke. J. W. HOBART, S. W. CUMMINGS, Gérant-gén. Agt-gén. Pass. I. B. FUTVOYE, Surintendant.



QUEBEC CENTRAL. Horaire d'Automne et d'Hiver.

Commençant LUNDI, 26 Oct. 1885. Les trains voyageront comme suit : Malle, Mixte, Fret. Départ de Sherbrooke pour Beauce Jet, Lévis & Québec... Arrivée à Beauce Jet... Arrivée à Lévis... à la traversée de Québec... Départ de Québec pour Beauce Jet, Sherbrooke et états de la Nouvelle-Angleterre, traverse... Départ de Lévis... Arrivée à Beauce Jet... Départ de Beauce Jet... Arrivée à Sherbrooke... Départ de Lévis pour St François... Arrivée à St François... Départ de St François pour Lévis... Arrivée à Lévis...

Les trains suivent l'heure du 75e Méridien. Correspondances certaines à Sherbrooke et le Passumpsic, le Grand Tronc et le Central Vermont pour Newport, Portland, Boston, New York et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre, et pour Montréal et l'Ouest via le lac Memphrémagog. A la jonction Harlax, il y a correspondance avec l'Intercolonial pour Rivière du Loap, Cacouna, les places d'eau le long du St. Laurent et tous les endroits des provinces maritimes ; à Québec avec les bateaux de la Cie. de Navigation du St. Laurent et Saguenay et avec le chemin de fer du Nord pour les sources de St. Léon et tous les endroits en haut de Québec. J. R. WOODWARD, Directeur-Gérant.

Pharmacie Canadienne. MEDICAL HALL ! W. E. IBBOTSON, Rue Wellington, Sherbrooke.

Drogues et Médecines, Objets de Fantaisie, Articles de Toilette, Eponges, Brosses, Parfums. VINS PURS ET LIQUEURS. Pour usage médical. Prescriptions des Médecins soigneusement préparées. Commandes remplies avec soin et promptitude. Agence d'Immigration, Agence des Paquebots Transatlantiques.